SDE35
ACTEUR PUBLIC DES ÉNERGIES

ON VOUS DIT TOUT SUR ...

Information à destination des représentants du Syndicat Départemental d'Energie

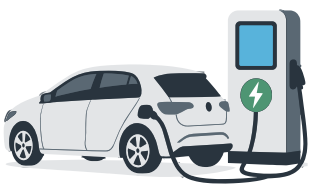
Le comité syndical du SDE35 réuni le 4 novembre a été marqué par un vote unanime des élus en faveur du maintien du programme ACTEE, dont la non-reconduction en 2027 annoncée par le Gouvernement suscite une vive inquiétude pour l'avenir de la rénovation énergétique du patrimoine bâti des collectivités.
Les élus ont également examiné plusieurs dossiers structurants pour les territoires : développement de la mobilité électrique, biométhane, réseaux de chaleur, rénovation des bâtiments publics et gestion des réseaux d'énergie.

1. Concessions d'électricité et de gaz : des services publics en mutation

Les élus ont pris connaissance des rapports d'activité 2025 présentés par les concessionnaires des réseaux d'électricité et de gaz.
Ces bilans techniques et financiers permettent au SDE35, en tant qu'autorité organisatrice de la distribution d'énergie, de suivre la qualité du service rendu aux habitants et les investissements réalisés sur les réseaux. **En 2025, 25 % de l'électricité et 13 % du gaz consommés en Ille-et-Vilaine étaient produits localement**, témoignant de la montée en puissance des énergies renouvelables sur le territoire mais également de l'effort qu'il reste à faire pour se rapprocher de l'autonomie énergétique.

2. Bornes de recharge : une nouvelle étape pour le réseau public Ouest Charge

Face à la forte progression des véhicules électriques, les cinq syndicats d'énergie bretons et ligériens partenaires de Ouest Charge préparent une nouvelle organisation pour renforcer l'efficacité du réseau public de recharge.
Les élus ont validé la **création d'un groupement de commandes commun et engagé les démarches préalables à la création d'une Société Publique Locale (SPL).**
Objectif : mutualiser davantage les moyens, améliorer la qualité de service et préparer les futurs investissements nécessaires au développement de la mobilité électrique.



Ouest Charge

3. Biométhane : faciliter l'injection du gaz renouvelable produit localement

Afin d'accompagner la montée en puissance de la méthanisation sur le territoire et notamment l'injection de biogaz produit sur la commune de Tinténiac, des travaux de renforcement du réseau doivent être entrepris sur les communes de Saint-Symphorien, Langouët et Vignoc.
Le SDE35 étant Autorité Organisatrice de la Distribution de Gaz sur Vignoc, les élus ont approuvé le **rattachement des ouvrages de collecte de biométhane construits sur la commune de Langouët** (non desservie en gaz) **à la concession gaz de Vignoc.**

4. Éclairage public : les collectivités confirment leur confiance au SDE35

Le SDE35 a consulté l'ensemble des collectivités concernées par le transfert de la compétence éclairage public.
Résultat : la quasi totalité des communes ont choisi de maintenir cette compétence au sein du Syndicat.
Ce choix confirme l'intérêt des collectivités pour un accompagnement mutualisé permettant de bénéficier d'une expertise technique, de financements et d'actions en faveur des économies d'énergie.



5. Réseaux de chaleur : les projets passent à la vitesse supérieure

Le SDE35 poursuit l'accompagnement de plusieurs collectivités engagées dans des projets de réseaux de chaleur alimentés par des énergies renouvelables.
Les élus ont autorisé le **lancement d'un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour accompagner la réalisation des futurs réseaux de chaleur de Dinard et Noyal-sur-Vilaine**, avec une possibilité d'une tranche conditionnelle sur Châteaugiron.
Ces projets permettront, à terme, de chauffer des équipements publics grâce à des énergies locales tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

6. Solidarité internationale : le SDE35 soutient l'accès à l'énergie pour tous

Les élus ont décidé de **soutenir un projet porté par l'association Électriciens Sans Frontières visant à équiper d'une centrale solaire autonome la communauté amazonienne de Pukayaku, en Équateur**.
Grâce à ce soutien, les habitants et les équipements collectifs du village pourront bénéficier d'un accès sécurisé à l'électricité, dans une démarche de coopération internationale et de solidarité énergétique.

7. SERENE35 : poursuivre la rénovation énergétique des bâtiments publics

Le programme SERENE continue de monter en puissance. À ce jour, 20 projets ont déjà été engagés dans les communes d'Ille-et-Vilaine, représentant près de 16,6 millions d'euros de travaux.
Pour poursuivre cet accompagnement, les élus ont autorisé le **lancement d'une consultation bancaire destinée à refinancer les avances remboursables accordées aux collectivités**. Ce dispositif permet aux communes de lancer leurs travaux sans attendre de mobiliser l'intégralité des financements.

POINT D'ACTUALITE

Les élus alertent sur la suppression du programme ACTEE

Le comité syndical a adopté à l'unanimité une motion demandant au Gouvernement de revenir sur sa décision de ne pas reconduire le programme ACTEE à compter de 2027. Depuis plusieurs années, ce dispositif finance l'ingénierie, les audits et l'accompagnement des collectivités dans leurs projets de rénovation énergétique, notamment dans les communes rurales. Les élus du SDE35 rappellent que la sobriété énergétique et la rénovation des bâtiments publics sont des conditions indispensables à la réussite de la transition énergétique et de l'électrification des usages.



A VOS AGENDAS

- **17 novembre : Formation des élus sur la déontologie et les conflits d'intérêts à Science-Po Rennes.**
- **25 novembre 2026 : Rendez-vous des élus du 35 au Salon des Maires et des Collectivités Locales à Paris, autour des enjeux de mobilité. Invitation à venir mais réservez le créneau du goûter à 16h00 sur le stand FNCCR.**

Prochain comité syndical le 9 décembre à 18H au SDE35,
Village des collectivités
35236 Thorigné- Fouillard / Ouvert à tous

Pour accéder à l'ensemble des décisions :
https://www.sde35.fr/recueil-des-actes-administratifs